



**SPP et PATS
SDIS du RHONE**

Monsieur le Directeur
du SDIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 7 mai 2010

Objet : remplacements sur une garde ARTEMIS/ORION

Monsieur le Directeur,

Par une note d'information du 30 avril dernier, vous avisez l'ensemble du personnel que la bascule opérationnelle du nouveau système d'alerte ARTEMIS/ORION a été effective le 28 avril et qu'à ce jour, quelques difficultés persistent et vous donnez quelques axes de travail.

L'un deux, **"les remplacements de garde seront effectués par l'officier ou le sous-officier disposant des droits de gestion du planning de garde"** a attiré tout particulièrement notre attention.

En effet, au regard de toutes les missions de gestion qui sont déjà confiées au chef de garde et à son sous-officier, nous estimons que ces changements (hors changements opérationnels importants) doivent être réalisés par les agents concernés.

Pour cette raison, nous vous demandons de revenir sur votre décision et de faire en sorte que tous les agents qui possèdent un login puissent réaliser ces changements rapides.

Par ailleurs, et face aux différents dysfonctionnements constatés et des nouvelles orientations prises, nous vous demandons d'organiser rapidement une réunion avec tous les partenaires sociaux qui le désirent.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre considération.

Le secrétaire général


Gilbert LEBRUN